



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

PROCES VERBAL de la réunion du CODEP34 le 16/12/2017 à 18h

Lieu : 1 Impasse des Oliviers 34480 MAGALAS

Présents : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Dany Frainet, Christian Arnold, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, Alain Clamouse, René Baldellon, Pierre Hérédia, Maria Robu, James Mara

Points abordés :

1. PV de la réunion du 29 octobre 2017 – Approuvé

2. Retour sur les différentes AG.

Un gros travail de communication est à faire vis à vis des clubs et des licenciés, car le site FFCT et celui du CODEP34 sont bien faits. Ils contiennent de nombreuses informations méconnues, exemple le certificat médical-type qui peut être fourni aux médecins. Les ateliers de travail de l'AG fédérale permettent d'envisager une nouvelle répartition financière entre les CODEP et les COREG (à suivre). Au sujet du VTT, il semblerait intéressant de faire des zones techniques lors des parcours proposés dans les randonnées, cette option étant très demandée par les participants (à voir avec les clubs organisateurs).

Les priorités de la FFCT en 2018 portent toujours sur les Jeunes, les Féminines et le VTT en favorisant leur accueil dans les clubs. A noter que le développement du VAE ne doit pas conduire à considérer cette discipline à part, mais à l'intégrer dans les sorties en fixant des règles de bonne conduite.

Pour l'AG 2018 du CODEP34 le 17 novembre 2018, le sondage auprès des clubs montre un souhait de changer de site et d'impliquer les clubs. A examiner par Jacques Clamouse avec un ou deux clubs ayant fait acte de candidature, mais donner la priorité au club de Marseillan.

3. Point sur les formations.

Assez peu d'inscriptions pour les prochaines formations (à relancer Gilles Ibars et James Mara). La session pour la formation animateur qui aura lieu le 13 janvier 2018 à Fabrègues devrait néanmoins être complète (10), mais les volontaires doivent se faire connaître pour la formation initiateur en février.

Pour la formation PSC1, 4 personnes l'ont suivie à Montpellier et une autre session est programmée le 6 janvier 2018 avec 10 candidats retenus.
Si nécessaire, d'autres sessions seront programmées courant 2018.

4. Organisation du séjour national à Bessilles du 2 au 9 juin 2018.

Le contrat proposé par le VVF est en cours de vérification et doit rapidement être finalisé pour une vingtaine de participants. Pilote : James Mara avec Dany Frainet pour l'aspect financier.

5. Adresses mail des clubs et du CODEP.

Actuellement la moitié des clubs de l'Hérault ont une adresse nomduclub@ffct.org, l'objectif étant qu'en 2018, tous les clubs aient cette adresse (cf. décision AG). Plusieurs clubs ont fait des demandes en ce sens et Guy Estopina examinera avec les autres les conditions de mise en place de ces adresses, très utiles pour la communication avec les clubs.

Pour les membres du CODEP, des changements sont prévus avec des adresses du type « département34.fonction@ffct.org » pour 6 fonctions (Président, Secrétaire, Trésorier, Formation, Sécurité, Animation). A voir pour VTT et Féminines et à finaliser en janvier avec formation par Guy Estopina.

6. Tour de table pour les Commissions

- Calendrier 2018 : tout est ok avec les clubs (Christian Arnold).
- Sécurité : le rapport 2017 a été transmis (Alain Clamouse) avec les félicitations du CODEP aux responsables concernés du département et des collectivités locales qui ont été davantage à l'écoute des demandes des clubs. L'action est à poursuivre en 2018 avec l'aide des responsables sécurité des clubs et l'utilisation de la nouvelle fiche actualisée (cf. AG).
- Pour les 40 ans du CODEP34, un règlement du jeu-concours pour les clubs est à finaliser, notamment sur les récompenses prévues pour un gagnant chaque mois de février à septembre. Les questions sont à rédiger sachant que les réponses se trouveront sur le site du CODEP34 (René Baldellon).
- VTT : plusieurs contacts avec les clubs (Pierre Hérédia) ont permis de faire avancer une meilleure prise en compte des besoins des vététistes. Il est prévu en janvier une réunion à Bessilles pour l'organisation de la journée du vélo en juin.
- Trésorerie : le bilan fin 2017 va être établi et confirmera les bons résultats présentés à l'AG.
- Féminines : 5 inscriptions sont enregistrées pour la concentration du COREG Occitanie prévue à Carcassonne le 7 avril 2018. Une relance sera faite d'ici le 15 janvier avec un objectif de 15 féminines au maximum pour le parcours Béziers – Carcassonne.

Fin de la réunion à 19h30

Le Secrétaire
Jean-Michel Pons



Le Président
Jacques Clamouse

